

DELIBERATION N° 74-3 DU 11 AVRIL 1974
PORTANT ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie" après en avoir délibéré, décide d'allouer, pour l'année 1973 les subventions suivantes aux Associations désignées ci-après :

Association Française pour l'Etude des Eaux	62 500 F
Association Nationale pour la Protection des Eaux	1 500 F
Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux	1 000 F

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration